

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4

PUBLICATIONS MANDATS ET COMMUNICATIONS
A M. L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Confort, 14

A PARIS : AGENCE HAYAS

Place de la Bourse, 8

L'ECHO DE LYON

JOURNAL REPUBLICAIN INDEPENDANT

RÉDACTION

43, rue de la République, 43

LES MANUSCRITS NON ACCUSÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RÉGION

ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 8 fr.; 1 an, 15 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; 1 an, 20 fr.

LA GUERRE AU DAHOMEY

Le combat de Dogba. — Plus de 1,000 Dahoméens tués. — La Mort du commandant Faurax, de Lyon

UN DISCOURS POLITIQUE

Nous publions plus loin, sinon tout le discours, du moins la partie la plus importante et la plus intéressante du discours prononcé par M. Aynard, député de l'Arbresle, au comice agricole de Limonest.

Cette partie où, avec une franchise qui d'ailleurs ne s'est jamais démentie, notre député a développé son programme politique, cette partie a justement été omise — est-ce à dessein? — par le journal l'Express, qui, ce matin, reproduisait, ou plutôt prétendait reproduire ce discours à sensation.

Et cependant, c'est dans cette partie-là que les lecteurs de l'Express auraient le mieux apprécié le républicain qui leur tendait la main et qui manifestait, à leur égard, un libéralisme tellement intrépide, — qui leur ouvrait la porte de la République avec une hospitalité tellement écossaise, — qui désarmait en face d'eux avec une confiance tellement chevaleresque — que nous nous nous demandons si vraiment la bataille est finie et si, en effet, il n'y a plus en France — comme en Angleterre — que des Wighs et des Tories — tous ardents à défendre, à leur façon, le même gouvernement sincèrement accepté par eux tous.

Ce long passage du discours de M. Aynard, le voici tel qu'il nous a été apporté par la sténographie :

Après avoir éloquentement parlé des questions qui intéressent l'agriculture et montré combien, au Parlement, il s'occupe activement et utilement de leur solution, M. Aynard abordait la politique générale a ainsi continué :

Le président de la République, messieurs, a prononcé à Poitiers un magnifique discours qui est tout un programme et je ne m'inspire pas d'un mot de ce discours, mais d'un mot qui a une importance capitale, un mot qui a été dit par le chef de l'Etat, le premier magistrat de la République. Il a dit, maintenant, la République n'est plus contestée, que le pays tous les jours par ses votes crie à ceux qui le représentent de faire la paix politique en se servant d'un mot, qu'il fallait faire l'unité morale du pays.

Voilà, messieurs, une grande, une belle, une magnifique parole. Est-ce à dire que nous aurons tous la même opinion? Est-ce à dire que nous nous courberons tous sous la même manière de sentir, de voir et de juger? Non, messieurs, nous ne serions plus une nation libre, une nation progressiste si nous pensions tous les uns comme les autres.

Il y aura toujours entre les citoyens un débat d'opinions. Il y aura des gens qui voudront honnêtement s'inspirer et soutenir des anciennes traditions et il y aura perpétuellement des gens audacieux qui pousseront ce mouvement en avant, et il ne faut pas se plaindre que ce mouvement persiste. Mais, ce que M. le président de la République a voulu dire par unité morale, c'est qu'on s'entend définitivement sur des choses absolument essentielles. Eh bien, la première chose essentielle dans un pays, c'est d'accepter la loi politique que le pays s'est donnée, c'est d'accepter sincèrement, sans arrière-pensée, en toute loyauté de cœur et de conscience, la République.

Pour faire cette unité morale, il faudrait

précisément qu'il n'y eût ni sectaires, ni oppresseurs; que, lorsqu'on vient dans la République, lorsqu'on vient, ne serait-ce qu'un ouvrier de la onzième heure, on ne discute pas si l'on est plus ou moins républicain.

La République, c'est la propriété de tous les Français. Tous ceux qui veulent être Français, tous ceux qui veulent obéir à ses lois, qui veulent l'adopter pour la paix et la liberté comme la forme définitive du pays, doivent être eux-mêmes acceptés loyalement. On combattra leurs opinions, le jeu naturel des choses, de l'esprit, mais on les acceptera sans arrière-pensée. Et je me permets d'interpréter la pensée du chef de l'Etat en disant que pour cette pensée morale il faut une autre chose, il faut qu'on s'inspire du véritable esprit de la Révolution.

Il y a des gens qui interprètent l'esprit de la Révolution à leur guise, suivant leurs intérêts, suivant leurs passions et souvent suivant leurs haines. Mais le sens de la Révolution est un sens précis et ce sens vient de ce mot : « Liberté ». Il faut donc que nous soyons tous attachés à la liberté, non pas à la nôtre, mais à celle de nos voisins. Quand un homme n'a pas le respect de la liberté de son voisin, il n'est pas un libéral, il ne connaît pas, il n'a pas saisi le sens de la Révolution française.

Quiconque s'est donné la peine de l'étudier a vu que la Révolution ne s'était pas limitée à la tâche dans la manière d'administrer les choses du pays, elle a créé l'idée de liberté et, comme l'a dit un grand penseur, la Révolution française a été une explosion de justice, parce qu'elle a été l'explosion de la liberté.

C'est à l'épreuve que vous reconnaîtrez le libéralisme des gens, c'est lorsque vous savez qu'ils sont vraiment attachés à la liberté des voisins, à la liberté de conscience, à la liberté de travail.

Tout homme qui veut persécuter son voisin, le molester, lui nuire, sous prétexte de religion, de croyances, n'est pas un libéral et tout homme qui n'est pas attaché à la liberté du travail ne comprend pas l'esprit de la Révolution. Celui qui croit qu'elle n'est venue que pour briser les anciennes corporations, les syndicats oppressifs de quelque nom qu'ils s'appellent, pour laisser le citoyen libre de ses mains, de ses doigts, de son travail, n'est pas non plus un libéral, il ne comprend pas la véritable pensée de la Révolution.

Eh bien, voilà, messieurs, lorsque vous aurez adopté ces deux grands principes, lorsque vous aurez adopté la République comme la loi indestructible, lorsque vous aurez adopté l'idée de liberté, sans laquelle ne pourrait s'établir tous les conflits d'opinions qui sont nécessaires et légitimes, c'est alors que le pays aura vraiment recouvré la paix. Et la paix, n'est-ce pas le bien qui soit le plus précieux pour l'agriculture? Quelle est donc la profession qui demande plus de calme, plus de patience, plus de confiance dans le temps et aussi de durée dans tout ce qui la récompense.

Eh bien, messieurs, c'est cette unité morale qui donnera le prix et la grandeur à ce pays, et je suis convaincu que dans ces chers concitoyens du travail agricole qui sont ici, ces idées sont celles qui sont au fond de tous les cœurs.

C'est à elles que je lève mon verre, c'est à elles que je bois pour fonder la grandeur de notre bien-aimé pays.

Ce sont là, nous sommes les premiers à en convenir, de nobles aspirations exprimées en un beau langage. Mais nous nous demandons si c'est bien ce langage qu'à l'heure présente, devrait conseiller l'opportunisme, — l'opportunisme, ce frère siamois du libéralisme qui de

plus en plus ne fait qu'un seul et même corps.

Ces ouvriers de la onzième heure, dont parle éloquentement M. Aynard, et auxquels il ouvre si grande la porte de la maison, est-il bien sûr que ce sont des ouvriers et non des larrons?

Qu'il écoute autour de lui, qu'il recueille ce que disent, obéissant à un récent mot d'ordre, tous ceux que nous nous obstinons à refouler comme les pires ennemis de la République.

Il s'apercevra bien vite, s'il veut seulement y prendre garde, qu'ils tiennent — tous un langage identique à celui qu'il a tenu à Limonest. Ils nous crient en chœur : « Nous sommes républicains, ouvrez-nous, livrez-nous la République et surtout au nom de la liberté, laissez-nous envahir à nouveau l'école et l'Etat. »

La liberté! C'est d'abord celle de nous égarer qu'ils réclament avec tant d'insistance. La liberté! Ils n'ont que ce mot à la bouche; — et quand ils ont des accès de franchise ils ajoutent : La liberté, nous la voulons pour nous — quitte à vous la ravir ensuite quand notre libéralisme nous aura introduits dans la place, quand notre école aura pétri à souhait l'intelligence des enfants, quand nos créatures auront rempli les administrations d'abord, le parlement ensuite — et que nous pourrions enfin dire aux républicains comme le saint homme de Molière :

La maison m'appartient, c'est à vous d'en sortir.

Aussi, estimons-nous qu'avant de proclamer uniquement le respect de la liberté de ces équivoques ouvriers de la onzième heure, — il convient de ne pas oublier que pour faire droit à tous ceux qui veulent loyalement travailler avec nous, il faut d'abord se mettre prudemment à l'abri des autres.

D'ailleurs, c'est quand on est en état de paix qu'on fait droit. Tant que la guerre dure, — la guerre, cette négation du droit, — on s'occupe uniquement de lutter pour la vie.

Or, qui oserait nier que nous sommes toujours en état de guerre? Qui oserait affirmer que c'est sincèrement que tous nos ennemis de la veille viennent subitement de désarmer?

C'est pour cela que les paroles bonnes et généreuses comme celles de M. Aynard n'ont que le tort, — mais elles l'ont absolument — de n'être émises ni en leur temps, ni en leur place.

Assurément, elles sont l'expression de cette doctrine libérale dont toute sa vie le député de l'Arbresle a été le brillant et convaincu défenseur. Mais cette doctrine libérale, n'est-ce pas celle dont on a si justement dit :

« C'est l'art exquis de se faire mettre à la porte par ses adversaires! »

M. Aynard nous adjure d'ouvrir nos rangs. Il n'a oublié qu'une chose : C'est que nous étions encore au moment où, avant de les ouvrir, il faut les serrer.

PAUL BERTINAY.

AUJOURD'HUI :

Le 5^e congrès national ouvrier.
La collision d'Alex Grâne.

LA POLITIQUE

A tous les raisonnements de leurs adversaires, à toutes les sollicitations du gouvernement, les administrateurs de Carmaux répondent qu'ils sont les maîtres chez eux, qu'ils ont le droit de renvoyer qui bon leur semble et que nul ne peut leur imposer Calvignac, du moment qu'ils n'en veulent plus. Mon Dieu! nous ne disons pas le contraire. Nous sentons très bien qu'on ne peut pas contester en principe le droit de l'employeur à choisir lui-même ses employés. Mais la question n'est pas là. Ce n'est pas le droit qui est en cause, c'est l'usage du droit. Nous disons qu'il y a une insigne maladresse à se confiner dans le droit strict, quand un peu de modération arrangerait si facilement les choses.

Calvignac a été renvoyé, juste le lendemain des élections du conseil d'arrondissement où il avait battu le candidat de la Compagnie. Dans ces conditions-là, M. le baron Reille croit-il réellement qu'il a répondu à tout, quand il a dit : « C'est mon droit! » Mais, sapsist! il n'y a pas que le droit; il y a aussi la raison. Or, il n'est pas raisonnable, à quelque point de vue qu'on se place, même à celui de l'intérêt privé des Compagnies minières, de soulever, à propos d'une velle, un conflit où l'on peut croire, où les ouvriers du moins peuvent croire, que le caprice d'un patron est d'un côté, la puissance du suffrage universel de l'autre.

Le suffrage universel, mais vous ne sentez donc pas que c'est la chose à quoi, par le temps de démocratie qui court, il ne faut jamais toucher! Quand on a donné aux ouvriers le suffrage universel, on leur a dit qu'en lui se réalisait la souveraineté populaire, qu'à l'ère des revendications violentes, il fallait succéder celles des revendications pacifiques et légales; qu'avec le bulletin de vote ils pouvaient tout conquérir, et que toutes leurs revendications, tant que la liberté électorale serait sauve. Que voulez-vous qu'ils pensent, le jour où ils se verront châtiers pour un vote! Les mineurs ne sont pas des philosophes, des esprits rompus aux subtiles distinctions de l'école. Ce sont des simples : ils iront, ils croiront qu'on les a dupés, que le suffrage universel est un leurre. Ce sera un sophisme? Parbleu! mais les sophismes, c'est ce qui mène le monde. Celui-là a déjà jeté un joli trouble dans les esprits. M. le baron Reille fera bien, vraiment, de clore le fâcheux conflit où il s'est engagé à la légère, s'il ne veut pas assumer devant l'opinion une grosse responsabilité.

JEAN-CLAUDE.

DEPÊCHES

PAR SERVICE SPECIAL.

Informations Politiques

Paris, 20 septembre.

LE CONSEIL DES MINISTRES

Dans sa séance, le conseil des ministres a fixé au mardi 18 octobre la date de la rentrée des Chambres, et il a été décidé que jeudi matin M. Carnot ira à l'Élysée où se formera le cortège qui doit se rendre à la cérémonie du Panthéon.

Les ministres sont rentrés à Paris à 4 heures 1/2.

AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

M. Globet, sénateur de la Seine, prié par les mineurs de Carmaux de s'intéresser à

leur cause et ne pouvant se rendre auprès d'eux en ce moment, est allé hier chez M. Loubet, président du conseil, avec lequel il s'est longuement entretenu du conflit existant entre la compagnie et ses ouvriers.

L'INSPECTION MÉDICALE DANS LES ÉCOLES

Bien que l'inspection médicale, devenue obligatoire depuis la loi de 1886, ait rendu de grands services dans les écoles primaires, l'attention de M. le ministre de l'instruction publique vient d'être attirée sur la mortalité enfantine qui, chaque année, enlève plus de 60,000 enfants.

D'après une enquête qui vient d'être faite, le service d'inspection médicale ne serait organisé actuellement que dans cinquante départements; et, dans la grande majorité de ceux-ci, les concours des médecins étant absolument gratuits, les rapports sont adressés irrégulièrement et les visites dans les écoles n'ont guère lieu qu'en temps d'épidémie.

C'est à cette situation qu'il s'agit en ce moment de porter remède et le ministre de l'instruction publique vient de mettre à l'étude un projet qui, par application de celui soumis en ce moment à la Chambre, au sujet de l'organisation, dans tous les départements, de la médecine cantonale gratuite, consisterait à généraliser dans les communes la fusion des deux fonctions de médecin des indigents et de médecin inspecteur des écoles.

L'IMPÔT SUR LE REVENU EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 20 septembre.
Un projet concernant l'impôt sur le revenu est définitivement abandonné.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Saint-Petersbourg, 20 septembre.
Le capitaine d'infanterie Kowalewski, qui s'est moqué, dans un restaurant, de l'alliance franco-russe et a lancé des injures contre la diplomatie de son pays, a été mis en disponibilité. Il comparaitra devant une cour martiale.

LE VATICAN ET LA RUSSIE

Rome, 20 septembre.
Selon le *Messaggero*, les rapports entre le Vatican et le gouvernement russe seraient très tendus. Ce dernier demanderait la suppression de deux diocèses catholiques dans la Pologne russe, et le Vatican refuserait énergiquement.

Nouvelles Militaires

Paris, 20 septembre.

Le ministre de la guerre, à l'occasion du centenaire de Valmy, a invité les commandants de corps d'armée à renvoyer dans leurs foyers, avec leur classe, les hommes qui devaient être maintenus sous les drapeaux, conformément à l'article 47 de la loi du 16 juillet 1889, pendant un nombre de jours égal à celui des journées de prison qui leur ont été infligées.

« Exception sera faite toutefois pour ceux qui auraient été punis pour des motifs d'une gravité exceptionnelle. »

Le général Hartung, général d'artillerie, ayant terminé ses trois ans de commandement à l'école d'artillerie et du génie de Fontainebleau, va être remplacé par le général du génie Lucas de Peslouan.

Le colonel du génie qui assistait le général Hartung va être, de son côté, remplacé par un colonel d'artillerie.

C'est le jeu régulier de l'institution.

Une vive sensation a été produite dans le monde militaire allemand par une nouvelle invention du professeur Hebler, de Zurich.

Le professeur Hebler prétend pouvoir tripler la puissance balistique des nouveaux fusils à répétition sans qu'il y ait nécessité de changer le calibre ni la cartouche. Il est, paraît-il, arrivé à ce résultat uniquement en modifiant la construction du projectile, de façon à réduire la résistance de l'air à un minimum.

Dans le cas, dit M. Hebler, où l'on adopterait un calibre de 5 millimètres, la puissance balistique de la nouvelle arme deviendrait huit fois aussi grande que celle du fusil actuel.

vertu nous séparent, lui dit-il, mais mon cœur tout entier reste avec vous, Madeleine.

Je vous aime tant, je vous aimerais tant encore, si absolument, si fidèlement, que Dieu se laissera fléchir, j'en suis sûr. Nous nous retrouverons, un instinct qui ne me trompe pas me le dit. Gardez-moi votre amour.

Elle laissa tomber sa main dans la sienne, et comme les halètements de la vapeur se faisaient déjà entendre, elle redit les trois mots de jadis, alors qu'un si pur bonheur rayonnait en eux :
Absolument, exclusivement, envers et contre tout, jusqu'à Dieu!

Quelques semaines après, le père et la fille étaient de retour au château de Mauvezin.

IV

Une Canaille

Un grand changement les y attendait. Charles Sintély, un des meilleurs élèves de l'Ecole centrale, car il se destinait à devenir ingénieur, tandis que son frère Raymond travaillait pour être médecin, Charles subitement avait renoncé à sa carrière et était entré au séminaire, voulant être prêtre.

Aucune des observations de sa tante, que cependant il aimait comme une mère, n'avait pu le faire revenir sur sa résolution.

N'insistez pas, avait-il dit avec ses grands yeux si droits, remplis d'une incommensurable et mystérieuse tristesse, c'est ma vocation...

Le chagrin de cette décision, joint aux ennuis de l'isolement, avait apporté des

LA GUERRE AU DAHOMEY

LA MORT DU COMMANDANT FAURAX

Une attaque par les Dahoméens. — Le combat de Dogba. — 1,300 ennemis tués. — Nos pertes. — Conduite admirable de nos troupes.

Dogba, 19 septembre.

Le colonel Dodds est arrivé à Dogba le 14 courant; après avoir fait de nombreuses reconnaissances, il allait continuer ses mouvements sur Obo, lorsque le 19, à 5 heures du matin, il était attaqué par plus de 4,000 Dahoméens venant de l'est, après avoir traversé l'Ouémé, à Tohoué.

Le premier choc a été reçu par les troupes européennes, près du village de Dogba. Elles ont repoussé vigoureusement ainsi que plusieurs retours offensifs.

Après une lutte acharnée, l'ennemi ne s'est retiré qu'à 9 heures du matin, laissant un très grand nombre de cadavres sur le terrain, où on a trouvé beaucoup d'armes à tir rapide.

On estime la perte de l'ennemi à un tiers de son effectif, soit 1,300 morts. Nous avons eu, de notre côté, 4 tués et 15 blessés, dont 4 indigènes.

Les 4 tués sont le sous-lieutenant d'infanterie de marine Badair, un sergent et un soldat de la même arme, et un soldat de la légion étrangère. 5 des blessés sont grièvement atteints, parmi lesquels, le commandant Faurax, de la légion étrangère.

Le colonel Dodds estime qu'il a donné aux Dahoméens une leçon des plus sérieuses et se félicite hautement de la conduite admirable de ses troupes.

Dogba, 20 septembre.

Le colonel Dodds va continuer sa marche demain matin 21, il passera la rivière de l'Ouémé aussitôt qu'il sera rejoint par sa cavalerie, qui ne l'a pas encore complètement rallié.

L'état sanitaire est bon.

Mort du commandant Faurax

Porto-Novo, 20 septembre.

Le commandant Faurax, dont les blessures étaient très graves, avait été évacué hier soir sur Porto-Novo, où un hôpital est installé. Cet officier supérieur a succombé ce matin.

Le commandant Faurax était un Lyonnais, frère du conseiller d'arrondissement du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset.

Après avoir porté le sac, il avait parcouru tous les grades, sa belle conduite pendant la guerre lui avait valu la croix de la Légion d'honneur et à 26 ans il était nommé capitaine, en 1889, chef de bataillon au Tonkin, après avoir fait toute la campagne de Tunisie.

Il passa au 9^e de ligne, en juillet 1890, à Sathonay. Le 14 juillet dernier il était officier de la Légion d'honneur.

Militaire très instruit et surtout très apprécié, il fut choisi parmi une soixantaine de commandants qui briguaient l'honneur d'accompagner le colonel Dodds, pour commander aux bataillons de la légion étrangère.

C'est le 2 août que le commandant Faurax s'est embarqué, à Oran, pour le Dahomey; c'est une des premières victimes de l'expédition.

ravages profonds dans la constitution délicate de madame de Bram.

Son mari et sa fille la trouvèrent atrocement changée.

Sa pâleur était effrayante, ses forces à bout.

Elle était même si faible que sa perspicacité maternelle en fut obscurcie au point qu'elle ne s'aperçut point du changement survenu en Madeleine.

Rien, elle ne vit rien, ni la mélancolie désolée de la jeune fille, ni ses rêveries sans fin, ni cette apathie indifférente pour tout ce qui n'était pas la solitude, durant laquelle son cœur et son esprit pouvaient s'envoler vers celui qu'elle ne devait jamais oublier.

Ne se doutant de rien, madame de Bram ne lui fit point de questions. Et Madeleine, peu communicative par nature, ne se sentit pas le courage de mettre d'elle-même à nu une blessure si cuisante.

L'été se passa, et les forces de madame de Bram s'en allaient rapidement.

Un jour, Charles arriva.

Il eut un long entretien avec la malade.

Quand il quitta la chambre de sa tante, sa physionomie angélique était encore éclairée comme par un reflet divin.

Du reste, dans son costume de prêtresse, il était plus beau que jamais, plus grand, plus mince, avec une douceur attendrie sur son fin visage qu'il n'avait pas auparavant.

A cet instant, il était très pâle, mais dans ses yeux d'un bleu si pur il y avait une expression surhumaine.

(A suivre.)

Feuilleton de l'ECHO DE LYON

21 Septembre

44

MÈRE ET MARTYRE

PAR

PAUL D'AIGREMONT

— Retourne dans les salons, mon fils, moi je reste avec Madeleine. Il vaut mieux qu'il en soit ainsi.

On ne doit pas remarquer notre absence, et si on venait par ici, me trouver avec elle ne peut provoquer les commentaires de personne.

Va, mon petit, va, je te demande ce dernier sacrifice, pour elle, la pauvre enfant qui n'en peut plus; pour moi, que vos souffrances tuent.

Richard n'osa pas résister à cette prière; d'autant plus que Madeleine, pâle comme une morte, paraissait sur le point de rendre l'âme et que la voir dans cet état le rendait fou.

— Je vous obéis, dit-il à M. de Clavières, mais rentrer au milieu d'une fête tel que je suis, m'est impossible. Je reviens à la maison, je vais prévenir notre hôte que je me trouve subitement indisposé.

— Et surtout aie du courage, murmura Maurice effrayé des yeux de son fils.

Richard étouffa un sanglot.

— Ah! fit-il, je ne serais pas digne d'elle si je n'en avais pas!

Et il s'éloigna en chancelant comme un homme pris d'ivresse.

Une fois qu'elle eut vu s'éloigner celui qui emportait toute son âme, Madeleine s'affaissa sur le divan, en proie à un désespoir sans nom.

A travers de ses doigts, les larmes filtraient claires, abondantes, pressées, comme l'eau qui s'échappe sans effort d'une source trop pleine.

Maintenant qu'il n'était plus là, lui Richard, qui remplissait son cœur tout entier, à quoi bon avoir du courage, de la résignation et du calme?...

Elle le perdait!... La terre lui semblait vide.

Car elle avait menti, elle le sentait bien; l'idée du devoir et du sacrifice ne la consolait jamais, ne lui donnait jamais la douceur après du martyre, ne lui ferait pas une minute oublier l'absent.

En son âme sûre et profonde, tout se gravait sur le marbre.

— Madeleine, ma fille chérie, murmura Maurice, aie du courage, je t'en conjure!...

Elle laissa tomber sa tête charmante sur l'épaule de M. de Clavières et, sans parler, bien qu'en répondant par une faible pression à la pression de la main du plus vieil ami de son père, elle écouta les paroles émus et reconnaissantes que lui prodiguait M. de Clavières.

Le lendemain, une fièvre violente se déclara.

Madeleine fut entre la vie et la mort;

mais sa résolution vaillante ne chancela pas une seule minute.

A Richard qui la suppliait de lui laisser briser les liens qui l'attachaient à Parvati, elle répondit avec sa douce physionomie, bouleversée de douleur mais inébranlable :

— A la violence du mal qui a failli m'emporter, vous devez voir, Richard, ce qu'il y a dans mon cœur pour vous.

Mais j'aime mieux mourir que de vous voir trahir le désespérant devoir qui nous sépare.

M. de Bram fut le seul à ne pas se douter de la cause de la maladie de Madeleine.

— Il fait trop chaud pour moi, ici, lui dit-elle un jour.

Et comme c'était également l'avis des médecins, qui ne connaissaient point le fond des choses, le baron n'eut plus ni paix ni trêve qu'il n'eût assuré leur retour en France.

Du reste, il avait éprouvé une violente déception à Pondichéry, la prédiction de M. de Clavières s'était réalisée : les terrains et les maisons qu'il possédait dans notre colonie indienne n'avaient qu'une très minime valeur, et leur réalisation était impossible.

Ainsi

Le commandant Faurax avait 46 ans. Sa mort causera une vive émotion dans notre ville et au 98^e de ligne, où ce valeureux officier possédait de nombreux amis.

Le Combat

L'Agence Havas nous communique la dépêche suivante, qu'elle reçoit de son correspondant de Porto-Novo :

La colonne expéditionnaire a été attaquée le 19 septembre, à cinq heures du matin, à Dogba, par les forces dahoméennes, estimées à cinq mille hommes.

Le colonel Dodds, informé de leur approche par le gouverneur Ballot, avait pris d'habiles dispositions pour les recevoir.

L'affaire a été très chaude, le combat a duré jusqu'à neuf heures.

Plus de mille cadavres dahoméens jonchaient la plaine.

Un grand nombre de fusils Winchester, Snider, Mauser, Remington, Drèys et même des chassepots ont été ramassés sur le champ de bataille.

De notre côté, nous avons eu cinq tués, dont le commandant Faurax, de la légion étrangère; le lieutenant Badaire, de l'infanterie de marine et dix blessés grièvement.

Les deuxième et troisième groupes, formés en carrés, ont seuls pris part à l'affaire. Le premier groupe était à quinze kilomètres en avant.

Le colonel Dodds a couru les plus grands dangers en se portant bravement sur le point le plus menacé et a dirigé les opérations avec un sang-froid et une habileté admirables.

Porto-Novo, 20 septembre.

Les Dahoméens qui ont attaqué Dogba le 19, étaient commandés par Geo-Beo, frère du roi.

L'ANNIVERSAIRE DE VALMY

LA STATUE DE KELLERMANN

Valmy, 20 septembre.

M. Bourgeois a quitté Châlons à dix heures trente-cinq dans un wagon-salon qui a été mis à sa disposition. Sont montés avec lui, MM. Camille Dreyfus, député de la Seine; Thomas, Lenglet, Val, Bertrand, Morillot, députés de la Marne; Viguié, préfet; les sous-préfets de Sainte-Menehould, de Reims, de Vitry et d'Épernay, le général Jamont, commandant du VI^e corps; M. Reboul, secrétaire-général de la préfecture, et MM. Ribierre-Sellier, chef-adjoint au cabinet du ministre; Surugue, son secrétaire particulier, tous les conseillers généraux et un grand nombre de conseillers d'arrondissement, etc., etc.

Le ministre, à son arrivée à Valmy, a été introduit dans la gare, décorée pour la circonstance, et toute pavoisée de drapeaux.

Il a été reçu par MM. Habert, sous-préfet de Sainte-Menehould; Jesson, maire de Valmy. La fanfare municipale a joué la *Marseillaise*.

A 9 heures, M. Bourgeois a inauguré le musée du centenaire de Valmy, installé à la mairie, et qui comprend des armes, des vêtements et divers objets recueillis sur le champ de bataille.

Valmy, 20 septembre.

Le banquet offert avant la cérémonie au ministre comptait 300 convives; plusieurs toasts ont été portés, notamment par MM. Margaine, sénateur; Bertrand et Dreyfus, députés.

Je bois, a dit ce dernier, à ces savetiers qui, sous les ordres de Kellermann, ont vaincu les ennemis de la République. (Applaudissements).

M. Bourgeois a dit :

Je bois à ceux qui moururent le visage tourné vers l'ennemi, aux soldats de 1793 qui devaient marcher par toute l'Europe et faire connaître la République bienveillante à tous les peuples. Je bois à l'armée de 1892 où se fait la fusion de tous les éléments de la force nationale, et qui est prête, comme la première, à tous ses devoirs et à tous les sacrifices, à l'armée de la France ! (Applaudissements prolongés).

On fait passer à M. Bourgeois le sabre de Kellermann; le ministre le montre aux convives et demande aux représentants de l'armée, au commandant du 6^e corps d'armer le général qui va diriger les troupes à l'inauguration du monument à s'en servir pour les commander.

M. Bourgeois adresse à M^{me} Kellermann, duchesse de Valmy, les hommages du gouvernement; il lui rappelle qu'elle était présente lorsque le cœur du général fut, suivant son désir, enseveli dans la terre de Valmy : « Ainsi, dit en terminant le ministre, nous aurons le cœur de Kellermann et son arme. » (Applaudissements prolongés).

Le Monument

Le monument inauguré à 12 mètres de haut; on peut l'apercevoir plus de quinze kilomètres de distance.

Le sculpteur a représenté le général au moment où, levant son sabre, il pousse le cri de Vive la Nation ! qui électrise ses soldats.

Valmy, 20 septembre.

Discours de M. Bourgeois

Voici la péroraison complète du discours prononcé par M. Bourgeois à l'inauguration de la statue de Kellermann :

Messieurs,

La France républicaine vient aujourd'hui apporter l'hommage de la reconnaissance nationale aux combattants de Valmy. Elle le doit à tous les soldats de la ligne des armées des Ardennes et de Metz, aux volontaires de la Moselle, de l'Yonne et de Saône-et-Loire, aux officiers généraux; elle le doit, malgré sa triste fin, à Dumouriez, dont la campagne de l'Argonne a rendu possible cette glorieuse issue; elle le doit surtout au fier soldat dont un artiste de grand talent a fait revivre ici, dans son attitude historique, la glorieuse figure, à celui qui voulut, en mourant, que son cœur fût placé ici au milieu des morts du 20 septembre, au général Kellermann !

Cet hommage, je l'apporte également à tous ceux qui, de 1789 à 1792, avaient pu à peu formé cette France nouvelle dont la

généreuse vaillance éclatait aux yeux du monde, aux Constituants qui avaient établi la liberté civile et politique, aux membres de la Législative qui avaient fait le serment de la défendre contre ses ennemis du dedans et du dehors, et dont l'énergie avait permis de la sauver. Eux aussi ont joué leur vie et plus d'un l'a donnée pour elle. « Périssont, s'écriait Vergnaud; périssent nos noms et nos mémoires pour que la France soit libre ! »

Messieurs, s'ils ont péri, leur mémoire est éternelle. Nous, leurs fils, nous ne sa vons pas s'ils ont commis des fautes, nous ne voulons pas nous rappeler les haines qui les divisaient, nous les réunissons dans un même hommage, nous les confondons dans un même élan de reconnaissance, nous leur disons, aux héros de Valmy, devant ces représentants d'une autre armée, animée des mêmes sentiments, forte des mêmes vertus et prête aux mêmes devoirs :

« Au prix de votre sang, vous nous avez fait notre patrie, notre liberté; vous ne comprenez pas la patrie sans la liberté, et vous les voulez inséparables ! »

« Depuis, deux fois notre patrie a cruellement souffert; elle avait oublié votre exemple et laissé périr la liberté. Après bien des deuils, nous les avons enfin réunies, et leur union nous a rendu le respect du monde; nous les gardons fièrement et nous honorons votre mémoire; et, si quelque péril venait à menacer de nouveau la patrie ou la République, c'est aux leçons de votre héroïsme que nous demanderions le secret de la victoire ! »

« Vive la nation ! Vive la République ! »

L'ANNEXION DE ROME

Rome, 20 septembre.

Aujourd'hui, a été célébré le 22^e anniversaire de l'annexion de Rome au royaume d'Italie.

Les membres de la municipalité et une députation de députés sont allés au Panthéon déposer une couronne sur le tombeau de Victor-Emmanuel.

Ils sont allés ensuite à la porte Pie où le maire a prononcé un discours.

Il a donné lecture d'une dépêche de félicitations du roi Humbert dans laquelle le roi déclarait qu'encre ému des fêtes de Gènes, il recevait les saluts de Rome lui rappelant sa délivrance, il ajoutait :

Dans les fêtes de Gènes, la nation a vu comme moi non seulement un hommage au généralissime, mais encore une consécration indissoluble de l'unité italienne et le gage de la paix qui a été renforcée par un échange de loyaux sentiments. L'Italie a senti croître sa conscience, sa valeur et se trouve de plus en plus poussée à déployer une vigoureuse activité qui doit la conduire à la prospérité, même économique.

Cette lecture est accueillie par des acclamations. Des couronnes portant diverses inscriptions, ont été déposées pendant que les musiques jouaient l'hymne national et l'hymne à Garibaldi.

V^e CONGRÈS NATIONAL OUVRIER A MARSEILLE

Marseille, 20 septembre.

Le congrès national des syndicats ouvriers a tenu cette après-midi une deuxième séance privée.

La présidence a été donnée à M. Berton, délégué de Carmaux, auquel ses collègues ont fait une chaleureuse ovation.

Le congrès s'est ensuite divisé en cinq grandes commissions chargées d'examiner les questions restant à l'ordre du jour.

Le congrès a entendu la lecture du rapport présenté par M. Rapellin, délégué de la Bourse du Travail d'Alger, au nom de la commission nommée dans la séance de la matinée.

Les conclusions du rapport, qui ont été adoptées à une forte majorité, tendent à la création de fédérations, nationales d'abord, puis internationales ensuite, des travailleurs des deux sexes, en laissant à chaque syndicat le soin de régler son administration intérieure.

Une discussion assez vive s'est engagée entre divers délégués au sujet de l'exclusion par la Bourse du Travail de Paris du conseil local de la Fédération nationale des syndicats. Aucune solution n'a été donnée à cette affaire qui, parait-il, reviendrait en discussion dans une des dernières séances.

Une discussion qui n'a pas abouti davantage s'est élevée ensuite entre les délégués des ouvriers adhérents et non adhérents à la Fédération nationale des ouvriers des manufactures de tabacs.

La séance a été levée à 7 heures.

Dix nouveaux délégués sont arrivés aujourd'hui, ce qui porte à 620 environ le nombre des chambres syndicales représentées au Congrès de Marseille.

Ce soir, à 9 heures, deuxième séance publique. Des mesures très sévères ont été prises par les délégués pour réprimer aussitôt toute tentative de désordre de la part des anarchistes si ces derniers essayaient de renouveler les scènes tumultueuses d'hier soir.

Marseille, 20 septembre.

Voici le texte du projet de résolution adopté par le Congrès des syndicats dans la séance privée de l'après-midi, d'après le rapport du citoyen Rapellin, d'Alger :

« Considérant que toutes les revendications corporatives ne peuvent aboutir que par une entente de tous les travailleurs syndiqués, le congrès invite la Fédération nationale des syndicats et les groupes corporatifs ouvriers de France et des Bourses de travail fédérées à user de tous les moyens en leur possession pour aider la Fédération des spécialités de métier et parties similaires à arriver à l'entente qui doit se faire nationalement et internationalement avec le concours du secrétariat national du travail. »

« Dans ce sens, la commission croit devoir se borner à préciser ainsi le principe de la solidarité entre les travailleurs, interprétée dans le sens de la Fédération comme étant le seul susceptible de faire triompher les revendications des différents corps de métier. »

« La commission ne croit pas avoir la tâche d'indiquer aux diverses corporations les conditions particulières dans lesquelles doivent être organisées les fédérations : c'est une question de détail, d'organisation intérieure, qui, à son avis, doit être laissée à la libre appréciation des corporations, conformément aux exigences et aux aspirations des corps de métier dont elles organiseront les groupements fédératifs. »

DEUXIÈME SÉANCE

Marseille, 20 septembre.

Le congrès des syndicats ouvriers a tenu cette après-midi une deuxième séance publique. Le bureau était ainsi composé : MM. Roussel, du conseil parisien de la Fédération nationale, président; assesseurs, Lussan et Marie Aubert, de Marseille; secrétaire, Pelarey, de Marseille.

L'ordre du jour portait : *De la femme et des filles mineures dans l'industrie*.

M. Nachury, délégué des mécaniciens de Lyon, a la parole. L'orateur traite la ques-

tion au double point de vue de la législation et de l'éducation; il s'élève contre la tendance du législateur qui néglige les travailleurs alors qu'il protège les animaux; il fait appel aux femmes qu'on oppose dans les ateliers à leurs frères et à leurs maris.

Cette concurrence est meurtrière, parce que les salaires des femmes sont inférieurs. Il faut que le salaire de la femme soit égal à celui de l'homme. Pour arriver à ce résultat, la femme doit non seulement engager son mari à adhérer au syndicat, mais adhérer elle-même aux syndicats de femmes. L'orateur termine en déclarant que l'émancipation des ouvriers ne pourra être un fait accompli que par la suppression du salariat et de la propriété capitaliste.

L'orateur est vivement applaudi.

M. Ferrà, délégué de la Fédération des Travailleurs du Livre, examine la situation de la femme dans l'industrie, au double point de vue moral et physiologique.

Il fait l'exposé de la mauvaise situation hygiénique des femmes et des filles dans les ateliers et donne lecture d'une statistique à l'appui de sa thèse.

L'orateur demande des punitions sévères contre ceux qui, soit par incurie, soit dans un but de lucre, sont la cause que tant d'existences humaines sont journellement sacrifiées.

L'orateur estime que, par des raisons de morale, la place de la femme au foyer et non à l'atelier et que les plus grands efforts doivent être faits par toutes les corporations ouvrières pour arriver à ce résultat.

Il émet le vœu de voir l'Etat prendre en considération la situation exceptionnelle des veuves et des orphelins et leur assurer les moyens d'existence pour un temps à déterminer. Dans le cas où l'Etat ne croirait pas devoir intervenir, l'orateur demande au Congrès de décider que la femme ne devra être admise dans l'industrie qu'à un salaire égal pour un travail égal, et tout autant que la profession dans laquelle on veut l'employer ne sera ni insalubre ni contraire à ses aptitudes.

M. Briand, délégué de la Bourse du Travail de Saint-Nazaire, a la parole. L'orateur déclare au début qu'il n'attend rien du gouvernement actuel; il ne compte plus que sur l'avènement au pouvoir des travailleurs pour arriver à la réalisation de ce qu'ils réclament depuis si longtemps.

M. Briand fait à son tour un tableau navrant de la situation des femmes et des filles mineures dans l'industrie. Il cite notamment une usine de Nantes où les ouvrières, la plupart pères de famille, gagnant 3 fr. 50 par jour à fabriquer des boutons, ont été successivement remplacées dans ce labeur pénible par des femmes à qui le patron donne de 4 fr. 25 à 4 fr. 50 par jour.

« Ce qui leur manque pour nourrir la famille, ajoute l'orateur, le patron ne s'en soucie guère; il compte que la prostitution le fournira. La femme, de par prédestination sociale et sa constitution physiologique, doit être exemptée de tout travail déhilitant. La femme doit être rendue à la famille, au foyer conjugal. L'homme seul doit aller à l'atelier, mais dans des conditions meilleures qu'il réclame depuis longtemps, qu'on ne lui a pas encore données, mais que dans un jour qui n'est pas éloigné il se donnera bien tout seul. »

« En résumé, dit en terminant l'orateur, il faut que le chef de famille gagne un salaire suffisant pour soustraire complètement sa femme à l'atmosphère déhilitante de l'atelier. »

Les discours de M. Briand ont été accueillis par les applaudissements prolongés des délégués et de l'assistance très nombreuse.

M. Roussel, délégué de Paris, cède la présidence à un des secrétaires du Congrès. Il déclare qu'il ne revendra pas sur les tristes exposés faits par les précédents orateurs; il se bornera à constater qu'ils sont vrais et nullement exagérés. La situation des travailleurs des deux sexes est épouvantable : à Paris, le chômage annuel est de 40 0/0 sur la main d'œuvre ouvrière. Aussi, les corporations ne doivent-elles compter que sur elles-mêmes pour qu'il soit fait droit à leurs revendications, et le jour de la restitution est proche.

Pourquoi y a-t-il des gens privés du nécessaire ? Meurt-on de faim parce qu'il y a disette ? Non, mais parce que les produits encombrant le marché et que les producteurs ne gagnent pas un salaire suffisant pour être consommateurs.

L'orateur estime qu'en présence d'une classe qui ne sait plus diriger la production ni la consommation, les travailleurs doivent prendre en main la direction de la production et assurer eux-mêmes la distribution des produits. Il faut d'abord s'emparer des municipalités, puis décrocher un maximum d'heures de travail et un minimum de salaires. Pour la femme le salaire doit être égal à travail égal. Quant aux enfants ils doivent être élevés à la charge de la commune jusqu'à l'âge où ils pourront travailler.

« Pour arriver à ce résultat, s'écrie en terminant l'orateur, il faut s'emparer du pouvoir politique; il faut que le congrès décrète la suppression de la classe qui ne produit rien et possède tout, au profit de celle qui produit tout et ne possède rien ! (Vifs applaudissements). »

M. Berton, délégué de Carmaux, vient remercier le Congrès de la sympathie qui lui a été témoignée; il regrette que l'heure tardive l'empêche d'expliquer l'origine de la grève de Carmaux et de légitimer ainsi l'attitude des mineurs de cette ville.

Les délégués et le public font une ovation au délégué de Carmaux.

Une collecte, au profit des grévistes de Carmaux, produit 45 francs.

M. Roussel, président, lève la séance à 11 heures 1/4 au cri de « Vive l'Emancipation ouvrière ! Vive la Révolution ! »

Départements

RHÔNE

Villefranche. — *Vagabonds*. — La police de Villefranche a procédé à l'arrestation de plusieurs vagabonds qui paraissent choisir Villefranche comme véritable lieu de résidence et qui ont été écroués, entr'autres un nommé Henri Conchon, âgé de 36 ans qui, couché en face de l'église de N. D. des Marais, a répondu aux sages observations qui lui étaient faites par des coups, des outrages aux agents et une rébellion désespérée. Il a fallu employer la force pour le conduire au poste.

Tarare. — *Grand concert*. — A l'occasion du 22 septembre, la Fanfare et la Chorale, sous la direction de M. Schier, organisent un grand concert qui aura lieu à 4 heures, place du Marché. En voici le programme : Allegro, fanfare — Nabeuchodonosor, ouverture fanfare — Le Drapier, chorale — La Juive, fantaisie, fanfare — Sérénade, chorale — La Bavarde, polka, fanfare — La Marseillaise, fanfare.

Villefranche. — *Suicide*. — Le sieur Jules Coquard, se rendant à la foire de Pont-

Il prévit aussitôt les autorités et on reconnut bien vite le cadavre de la fille Maghin, qui depuis longtemps donnait des signes d'aliénation mentale.

Ampuis. — *Bal*. — A l'occasion de la fête du 22 septembre, la société musicale les Enfants de la Côte-Rotie donnera un grand bal public qui se terminera à une heure du matin.

AIN

Meximieux. — *Accident de voiture*. — Hier, vers une heure de l'après-midi, une voiture montée par trois personnes allait chercher de la vendange lorsqu'elle arriva dans la Grande-rue, où la pente est assez rapide, les harnais se cassèrent et le cheval se sentant touché par la voiture parti au galop, mais son conducteur put le faire dévier dans une rue à gauche et parvint ainsi à le maîtriser.

M. Gaspard Masson, conseiller, en voulant relever les harnais sur l'animal a reçu plusieurs ruades et a été blessé aux deux jambes.

St-Maurice-de-Gourdan. — *Fête patronale*. — La coquette cité de St-Maurice-de-Gourdan, sur les bords de l'Ain, célébrera sa fête annuelle les 22, 23 et 25 septembre.

Cette année-ci, cette fête aura un éclat inaccoutumé, car elle coïncide avec la fête nationale du 22 septembre.

Le conseil municipal a voté un fort crédit pour permettre, ce jour-là, nombre de jeux, brillant bal champêtre et splendides illuminations.

Rappelons que le 23 septembre aura lieu la foire de St-Maurice, si renommée, et une des plus importantes du canton de Meximieux.

Montmel. — *Concert*. — Jeudi, à l'occasion du centenaire de la proclamation de la République, la fanfare municipale donnera un concert à 8 heures du soir, sur la place Bourget.

Beignost. — *Inauguration d'un groupe scolaire*. — La commune de Beignost se prépare à célébrer dignement jeudi 22 septembre l'inauguration de son groupe scolaire et mairie et le centenaire de la proclamation de la première République.

Le matin à 8 heures, aura lieu un tir à la cible à 1 heure, un banquet dans le local de la nouvelle mairie et le soir, un grand bal terminera la fête.

La Boisse. — *Fête du centenaire*. — A la Boisse, le centenaire sera également célébré avec éclat par un grand tir à la cible, banquet et bal public.

La Valbonne. — *Mouvement de troupes*. — Ce matin, la compagnie du 157^e, de garde au camp de la Valbonne depuis 4 mois, a été remplacée par la 4^e compagnie du 3^e bataillon du 158^e; qui restera ici jusqu'au 20 janvier 1893.

LOIRE

Roanne. — *Coups de couteau*. — Hier soir, vers sept heures, le nommé Théodore Grenier, âgé de quarante ans, maçon, rue Saint-Clair, 8, a été frappé dans cette rue de plusieurs coups de couteau par un nommé Dutel. Il a été atteint au côté droit du cou.

Après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Vergiat, rue Brison, le blessé a été conduit à l'hospice à l'aide d'une voiture de place.

La blessure est assez grave. Dutel, auteur de cette agression, a été mis en état d'arrestation.

Arrestation. — Le sieur Pierre Perard, âgé de vingt-quatre ans, à Roanne, l'un des auteurs du vol de 4,700 francs commis au mois d'août dernier à Saint-Pierre-Laval (Allier), a été arrêté cette nuit, vers une heure du matin, rue Détournée.

Firminy. — *Agression*. — Hier soir, vers sept heures, le nommé Placide Meiller, âgé de 25 ans, boulanger, a été assailli dans la rue de l'Ordinaire, près du pont du chemin de fer, et violemment frappé à la tête à coups de talons de bottes par trois individus.

Meiller a eu la figure toute meurtrie. Ses blessures sont assez sérieuses.

Les agresseurs sont connus, une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Feurs. — *Erreur d'adresse*. — Depuis les fêtes de Feurs, des voitures et des bancs forains sont installés place du Forum. Dimanche dernier, un de ces marchands ayant son banc en face de l'une des portes de l'église et sa voiture à côté, envoyait son petit enfant, âgé tout au plus de six ans, chercher un paquet. L'enfant partait lorsque la mère le rappela en lui commandant une autre commission. L'enfant n'ayant pas bien compris, répondit : Quoi !

Au même instant, le curé sortait de l'église. Il entendit l'exclamation de l'enfant qu'il prit pour une injure à son adresse. Furieux, il voulut que l'enfant lui demandât pardon.

Le père et la mère intervinrent et arrêtèrent le curé.

Une discussion assez vive s'éleva et l'on faillit en venir aux prises, lorsque le prêtre voyant son erreur se mit à la risée des spectateurs attirés par cette scène.

ISÈRE

Vienne. — *Echo de la fête de Pont-Evêque*. — Dimanche dernier, est arrivé à la fête de Pont-Evêque une bazarre aventure. Une marchande foraine qui était dans un état de grossesse avancé s'est trouvée tout à coup indisposée et a donné le jour à une charmante fillette.

Le lendemain, les organisateurs de la fête ont décidé de servir de parrain à la petite fille qui fut conduite, musique en tête et drapeau déployé à l'église, où elle a reçu les noms et surnom de Marie-Antoinette de la Goutte. Le cortège s'est ensuite reformé et a ramené le bébé à la baraque de la mère où une aubade fut donnée à l'accouchée.

Une collecte faite par les jeunes gens a produit 21 francs qui ont été remis à la mère.

Tout est bien qui finit bien.

Saint-Symphorien-d'Ozon. — *Accident*. — Avant-hier dimanche, un habitant de Vienne M. Gondin, en villégiature à Saint-Symphorien, passait sur la place, lorsqu'il reçut, d'un cheval, une ruade qui le renversa sur la chaussée.

Il n'est n'offre aucune gravité.

DROME

Valence. — *Velo-club Valentinois*. — A l'occasion de la fête du 22 septembre, le Velo-Club Valentinois organise, sous les auspices de la municipalité, une course de Valence à Tournon et retour.

Prix : quatre objets d'art.

MM. les velocipédistes qui désireraient y prendre part sont priés de se faire inscrire au siège du Club avant le 22 septembre à midi.

Ne seront admis que les cyclistes de la région.

Conférence. — M. Dequaire-Grobel, agrégé de philosophie, conférencier de la Ligue de l'enseignement, fera le jeudi, 22 septembre, à deux heures, au Théâtre, une conférence publique.

Société de tir. — La Société donnera au polygone, jeudi, 22 du courant, le matin seulement, de huit heures à onze heures, un concours au fusil de guerre, à la distance de 200 mètres; afin d'être agréable au public, elle délivrera exceptionnellement les paquets de cinq cartouches, à raison de 0,25

au lieu de 0,75; il sera fait aussi du ballette. Le même jour, 22, aura lieu au théâtre immédiatement après la conférence de M. Dequaire; à trois heures de l'après-midi, la distribution solennelle des récompenses aux lauréats du douzième grand concours annuel et à ceux du concours spécial du 22 septembre. A l'occasion de cette distribution, un banquet réunira le soir, à six heures, hôtel du Chalet, avenue de Romans, les membres de la Société de tir.

Passé le premier octobre les prix non réclamés seront acquis à la Société.

LES DRAMES DE LA ROULETTE

Cannes, 18 septembre.

Une jeune héritière américaine, miss Jane Armstrong, s'est suicidée après avoir perdu toute sa fortune s'élevant à 250,000 dollars.

Arrivée de New-York au commencement d'août, elle avait loué une villa dans les environs de Nice.

A la première visite qu'elle fit à Monaco, elle ne put résister au désir de tenter la fortune et commença par gagner 100,000 francs en un jour, sur le numéro 24 de la roulette.

Le lendemain, elle retourna pointer son numéro favori qui, malheureusement, n'était plus en forme.

En plus de la somme gagnée la veille, elle perdit, en l'espace de trois jours, plus de 200,000 dollars.

Continuant sa combinaison, elle retourna encore au Casino et parvint à ressaisir ses 200,000 dollars, en jurant qu'elle ne reviendrait plus jamais à Monaco.

La passion du jeu étant plus forte que sa volonté, on la vit apparaître de nouveau au Casino lundi dernier et jouant encore très gros sur son numéro 24. Le soir, elle avait perdu 250,000 dollars, toute sa fortune.

En rentrant chez elle, le matin, elle s'est armée d'un revolver et s'est tuée en se tirant droit au cœur.

Elle était âgée de vingt-six ans. Ce suicide cause une grande émotion sur le littoral.

RIXE MORTELLE

Le Puy, 20 septembre.

